

nous aurons la certitude que ce coin ou carré resta le même jusqu'en 1749. Nous rectifierons seulement à son égard un grave *lapsus calami* qui s'est glissé dans notre premier article en décrivant ces armoiries : nous avons mis le lion dans *un champ d'azur*, tandis qu'il faut lire : *un champ de gueules*.

Les treize bourses de jetons à distribuer ne durèrent pas longtemps, car nous trouvons, le 7 février 1704, que la Chambre prie M. Anisson de lui envoyer des jetons le plus tôt qu'il lui sera possible, parce qu'elle est en arrière sur cet article auprès de MM. les directeurs qui l'ont quittée. Au 14 avril suivant, nous lisons encore à ce sujet : « Nous vous prions aussi de songer à bonne heure à nous faire frapper des jetons, car nous n'en avons plus, et nous sommes déterminés à suivre à cet égard l'édit de notre établissement en les distribuant à chacune de nos assemblées ; mais il nous paraît que la devise de l'année dernière n'est guère agréable. Ne trouveriez-vous point à propos de la faire changer et d'y ajouter le millésime ? Nous sommes bien aises d'avoir votre avis avant que de nous déterminer. »

M. Anisson répond le 25 du même mois : « Pour les nouveaux jetons que vous demandez, si vous consentiez au Mercure tenant une bourse d'un côté et un caducée de l'autre, c'est le plus beau sujet de jeton que vous puissiez avoir....; pour le millésime, comme il en faut tous les ans, si vous voulez l'y mettre il faudra faire un quarré nouveau toutes les années, hors que vous ne vous contentiez d'une ancienne date. »

Cette question n'était pas encore vidée le 24 mai, d'après ce qui suit : « Nous attendons votre réponse pour